RÉGIME D'AVANTAGES SOCIAUX DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DES CONSTRUCTEURS D'ASCENSEURS

RÉGIME DE RETRAITE DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DES CONSTRUCTEURS D'ASCENSEURS

J'ai accepté le poste de	
à compter du	et, au sujet de mon adhésion aux régimes
je choisis	
	de continuer d'adhérer au régime de l'industrie pour le service après la date de promotion
	de mettre fin à mon adhésion active aux régimes pour le service après la date de promotion
(Veuillez indiquer votre choix et	inscrivant un « X » dans la case appropriée.)
Signature de l'employé	Date
Nom de l'employé (en lettres m	oulées) Numéro de certificat
Adresse	Ville Province Code postal
Nom de l'employeur & représer	tant (veuillez imprimer)
Signature de l'employeur & rep	ésentant
Numéro de la section locale	Locale représentant signature Veuillez imprimer
Date: VEUILLEZ PRENDRE NOTE :	

Si le participant au régime a choisi auparavant de ne pas transférer la valeur de rachat de ses prestations de rente de retraite accumulées pour travailler à un emploi couvert, sa rente de retraite différée gagnée avant son interruption de service sera recalculée au taux de prestations alors en vigueur lorsque le participant aura complété cinq années de service continu crédité à l'emploi couvert après son retour au travail dans l'emploi couvert. L'emploi couvert est défini comme étant le travail couvert en vertu de la convention collective.

CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE SOUMIS À L'ADMINISTRATEUR DANS LES TROIS MOIS SUIVANT LA DATE RÉELLE DE LA PROMOTION.

UNE FOIS CE FORMULAIRE REMPLI, VEUILLEZ LE FAIRE PARVENIR À L'ADMINISTRATEUR DU RÉGIME COMME INDIQUÉ CI-DESSOUS.

Manion, Wilkins & Associates Ltd., 21, place Four Seasons, bureau 500, Toronto (Ontario) M9B 0A6